Castres - Gironde 🖔 Nº108



Alors que nous approchons de la fin de cette année scolaire je tiens à exprimer mes sincères remerciements aux enseignants et à notre personnel communal qui œuvrent sur notre groupe scolaire et qui sont confrontés de plus en plus à des situations difficiles et des incivilités en tout genre. Incivilités que nous pouvons également constater aux abords de l'école aux moments de la pose ou la récupération des élèves et ce malgré les efforts de la mairie pour améliorer ces moments.

Le mois dernier, le Conseil Municipal a voté le budget de la commune. Ce moment est toujours important pour les élus car de lui dépendent les futures réalisations. Il est le fruit d'un travail de gestion rigoureux de la part des élus et des services municipaux. Vous pourrez voir sur les pages suivantes que la situation de la commune est saine mais nécessite le maintien d'une gestion maîtrisée des dépenses pour pouvoir mener à bien notre programme pour la préservation et l'amélioration de notre cadre de vie.

Nos projets avancent, lentement mais sûrement. Plusieurs réalisations se sont concrétisées : le parking de l'école, la poursuite de la restructuration du stade et la réfection des rues des Jacquets et de Renonville.

Les travaux de sécurisation et la création d'une voie verte pour les piétons et les vélos sur la RD 1113 entre la boulangerie et Beautiran devraient commencer cet été si les intempéries ne viennent pas contrarier les plannings des entreprises.

Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur l'ancienne maison de retraite. Enfin ! C'est officiel, après des années de procédures en tout genre, Gironde Habitat, l'Office Public de l'Habitat départemental de la Gironde en a fait l'acquisition et travaille sur un futur projet à caractère social pour ce site.

Alors que l'étude de la nouvelle implantation de la boulangerie, en face de la place Lamarque, est en cours auprès de la chambre de métiers et de l'artisanat ainsi que d'autres organismes, il m'appartient de préciser que le soutien de l'équipe municipale aux commerces de proximité est constant et malgré les contrevérités que je peux entendre ici ou là, la municipalité n'hésite pas à pratiquer la gratuité de mensualité lorsque cela s'avère nécessaire comme cela a été le cas dernièrement pour la boulangerie.

Les festivités de la Pentecôte ont été une réussite malgré une météo capricieuse et un stade empiété par une zone de travaux. Je tiens à saluer chaleureusement M. Cavaroc et tous les membres de l'Association Fiest'ACastres qui ont pris le relais de la municipalité pour l'organisation de notre fête patronale, avec un programme varié et destiné aussi bien aux jeunes qu'aux moins jeunes et où la convivialité était le dénominateur commun.

Pour conclure, après ce printemps capricieux, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un bel été ensoleillé.

Gracia PEREZ Maire de Castres-Gironde



L'équipe

Le service technique de notre commune est à ce jour constitué de 4 agents. La moyenne d'âge de cette équipe est de 43 ans.

Tous ont effectué des stages auprès d'un centre de formation agréé afin d'être habilités à utiliser tous les matériels de la commune.

Leur rôle

Ils ont pour mission l'entretien de la voirie, des espaces verts, des établissements communaux et participent à l'organisation des fêtes et manifestations.

Voirie : entretien, propreté urbaine, désencombrement des voies, signalisation, décoration de noël, etc.

Espaces verts : taille, élagage, tonte, etc.

Etablissements communaux : mairie, école, salle des fêtes, salle multisports, presbytère, bibliothèque, etc.

Les services techniques peuvent être amenés à intervenir dans des situations d'urgence.

Au nom de la municipalité je vous demande de respecter ce personnel qui œuvre toute l'année à la propreté et au bon fonctionnement de notre commune.

Michel MAUPAS 1er adjoint





Le Centre Communal d'Action Sociale se tient à la disposition des personnes qui rencontrent des difficultés passagères (perte d'emploi, maladie). Si vous ou une personne de votre entourage êtes fragilisés, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie. Vous pouvez bénéficier, après étude de votre dossier, d'une aide alimentaire hebdomadaire.



Un petit retour en arrière sur l'année 2023, année qui a été riche en évènements dans notre bibliothèque. En plus des animations régulières, lectures BB (30), Mercredi-lire (10), la nuit de la lecture en partenariat avec l'école, Partir en livre en partenariat avec l'ALSH, un concours de poésie sur le thème du voyage, la conférence sur Venise, une soirée « un livre, un film », notre participation à l'élection du Prix Montesquieu, l'accueil d'auteurs et illustrateurs « Mickaël Jourdan, Sandrine Blyi », l'association d'Abord des livres et ABC D'arts, nous avons proposé deux expositions « Carnets de Voyage et CCQUEEN ».

L'exposition sur CCQUEEN a permis de faire découvrir au plus grand nombre des technologies innovantes et au combien passionnantes. Celle-ci a fait rayonner notre village et nous a valu la visite de TV7 qui a réalisé un reportage, une belle rencontre artistique et humaine, merci au Groupe CCQUEEN, Rémy Conjeaud et Grégory Dayon.

Pour l'année 2023, la Bibliothèque a eu pour une seconde année le plaisir de se hisser à la seconde place en nombre de prêts de livres dans le réseau : 23437 soit 46874 prêts et retours. En 2003, nous prêtions 5141 ouvrages. Notre fond de livres est de 11532 plus les magazines. Nous avons intégré 811 livres dont 210 dons. En 2024, nous reconduisons nos animations :

- Mercredi-Lire (Prochaine date 12 Juin)
- les lectures BB avec les MAM, les assistantes maternelles, la Maison de la petite enfance et les parents,
- La nuit de la lecture avec la finale Communale des petits champions de lecture qui a eu lieu le 20 Janvier Cette année deux gagnants « Lily Gasseau et Charlie Wagner »
- L'exposition « Histoire, Sports et Citoyennetés » jusqu'au 11 mai
- Le concours de poésie sur le thème du sport pour les 6-12 ans (dernier délai pour donner les poèmes : le 11 mai)
- Des bulles Musicales avec le Krakatoa le samedi 25 mai (Petits concerts acoustiques de 30 mn pour les tout-petits). Deux séances de 30 personnes maximum, une à 10h pour les 0-3 ans et l'autre à 11h pour les 3-5 ans
- Partir en livre le mercredi 26 juin en partenariat avec l'ALSH sur le thème des jeux olympiques. Olympiades de la Lecture, Jeux de l'oie géant, lectures, parcours « La tête et les jambes », bricolage, etc...
- Samedi 29 Juin Tournoi Inter bibliothèque de jeux Vidéos pour ados et adultes
- Samedi 6 Juillet Atelier Artistique avec ABCD'arts
- Mercredi 10 Juillet Venez jouer avec la Ludothèque (A confirmer)

Nous vous rappelons que nous sommes en réseau avec les 11 autres bibliothèques du canton ce qui vous permet d'accéder à un catalogue de 100 000 livres environs. Ouvrages que vous pouvez réserver et recevoir via la navette qui passe depuis cette année deux fois par semaine. L'inscription est gratuite. Pour tout complément d'information Biblio.Simone.fr, au téléphone 0967751401 ou par mail bibliothequecastresgironde@gmail.com

Merci à vous tous, vous lectrices et lecteurs, vous les bénévoles, Nicole Billon, Régine Dewilde, Claudine Muller, Nicole Puisne et Maylis Peycheux (Agent polyvalente de la mairie). Merci aussi aux intervenants, Reyes et Ping pour les lectures en langues espagnole et chinoise, Jean-Marie Muller (Conférence sur Venise), Aurore pour ses délicieux muffins et tous les généreux donateurs de livres, artistes, auteurs, en espérant n'oublier personne.

Je voudrais aussi avoir une pensée pour Mme Danial, la doyenne de nos abonnés qui vient de nous auitter.

Au plaisir de vous retrouver

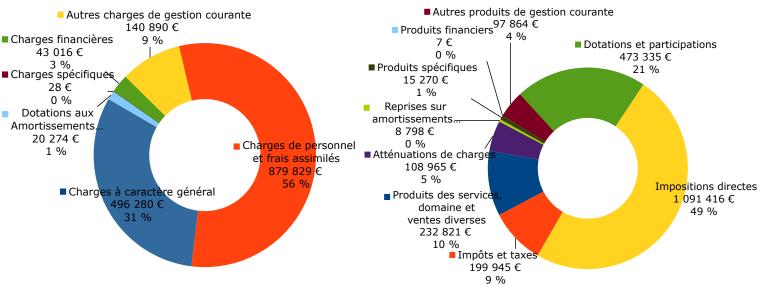
C. Jeantet



Compte administratif 2023 – Section de fonctionnement

Dépenses

Recettes



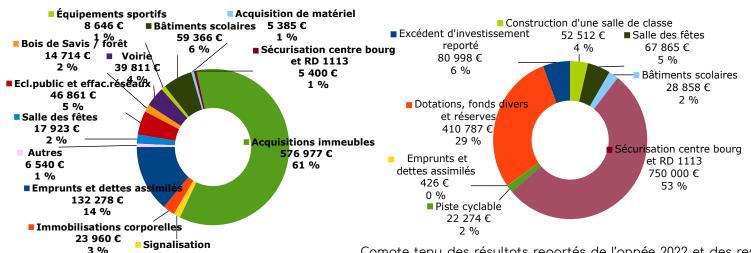
Les charges de personnel représentent 56% de nos dépenses. Les charges à caractère général sont légèrement en hausse et liées à l'augmentation du coût de l'énergie.



Compte administratif 2023 – Section d'investissement

Dépenses

Recettes



Compte tenu des résultats reportés de l'année 2022 et des reste réaliser 2023 de -220 507€, le résultat global de clôture de l'exerc 2023 révèle un excédent de 2 343 001,27€.

MAIRIE D AYGUEMORTE LES GRAVES	58 344,00
MAIRIE D ISLE SAINT GEORGES	5 052,00
MAIRIE DE BEAUTIRAN	426 360,00
MAIRIE DE CABANAC ET VILLAGRAINS	190 920,00
MAIRIE DE CADAUJAC	650 496,00
MAIRIE DE CASTRES GIRONDE	93 552,00
MAIRIE DE LA BREDE	523 296,00
MAIRIE DE LEOGNAN	687 480,00
MAIRIE DE MARTILLAC	342 408,00
MAIRIE DE SAINT MEDARD D EYRANS	461 316,00
MAIRIE DE SAINT MORILLON	35 208,00
MAIRIE DE SAINT SELVE	273 828,00
MAIRIE DE SAUCATS	432 960,00
Total	4 181 220,00

13 492 €

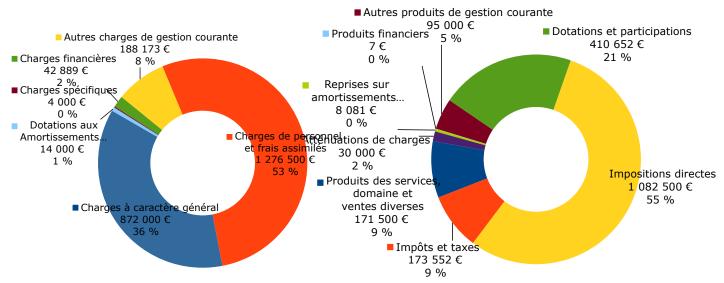
1 %

À noter attribution de compensation versée par la CCM est identique depuis 2001. Elle correspond aux montants de la taxe professionnelle perçues par chaque commune en 2001.





Recettes

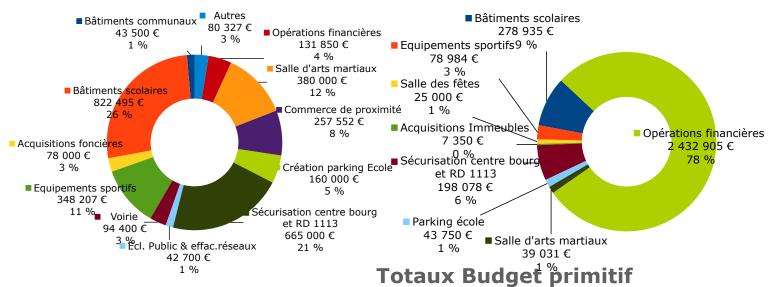




Budget prévisionnel d'investissement 2024

Dépenses

Recettes



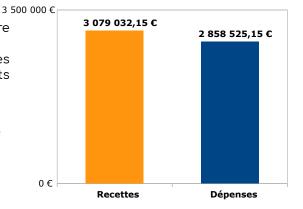
Les grands projets à venir sur 2024 sont :

- Rénov mon école
- 1ère partie de la Sécurisation RD 1113 entre le Centre Bourg et Beautiran
- Aménagement du stade municipal avec des équipements sportifs et la construction d'une salle d'arts

Taux d'imposition

Les taux communaux pour l'année 2024 sont fixés comme suit:

- Taxe d'habitation: 16,05 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42,02 %





Du renouveau au marché

Le marché de Castres-Gironde se renouvelle aprés les départs de Madame Bertin partie pour une retraite bien méritée après plus de 30 ans de présence sur la place Lamarque de M Prevost dit POUIC-POUIC. Tous les deux ont fait les beaux jours de notre marché pendant de nombreuses années, nous leur souhaitons bonne continuation pour leurs nouveaux projets.

Nous accueillons depuis le début de l'année 2024 : Madame Agnes Hemon qui vous attend avec ses volailles bio et une rôtisserie

Madame Rousseau, la petite dernière de l'équipe qui vous proposera des bijoux fantaisie.

Monsieur Maerten fermier-boulanger qui propose entre autres pains , pâtes fraîches et des biscuits .

Sans oublier nos incontournables : Katia et ses innombrables fromages,

Elsa qui nous régale avec ses viandes et charcuteries bio, Sébastien le poissonnier qui fait maintenant de la paëlla, Alexandre Le maraîcher avec ses fruits et légumes variés,







Incivilités

Le maire dispose de pouvoirs de police pour remédier aux manquements à la réglementation des infractions. Celles-ci seront sanctionnées par des amendes dont le montant augmente en fonction de la gravité de l'infraction. Désormais, de nombreux contrôles auront lieu dans notre commune afin de sanctionner notamment les infractions suivantes :

- Le Non respect des règles de stationnement :
- stationnement sur une place handicapée. Au-delà d'être incivique, c'est une infraction avec une amende forfaitaire de 135€.
- Absence du disque de stationnement dans les zones bleues ou dépassement de la durée autorisée. Sanction amende forfaitaire de 35€
- Stationnement abusif ou gênant. Sanction amende forfaitaire de 35€ + Véhicule à la fourrière.
- Le Non respect des jours de collecte des poubelles :
- En dehors des jours de collecte des poubelles, la présence de poubelles sur le trottoir ou dans un espace public est strictement interdite. Si vous laissez vos conteneurs ou bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende de 35€.
- Le Non respect du ramassage des déjections de son animal : Lors de promenades de son animal dans les parcs, espaces de jeux, trottoir etc.., le propriétaire est dans l'obligation d'être en possession d'un sac de ramassage des crottes. L'absence de sac encourt une amende forfaitaire de 35€. Une amende de 135€ est infligée aux propriétaires en cas de flagrant délit de déjections non ramassées.

Eclairage public

Opération de relanternage 2024 83 points lumineux seront rééquipés en LED.

Les rues concernées sont :

- Ruelle des cabris
- Place Henri de Coste
- Rue de Foncla
- Passage des Ecus
- Passage de Faurés
- Place Lamarque
- Rue du Général Leclerc
- Lotissement Raillon
- Les Bosquets de Faurés
- Place de la Mairie
- Rue de Verdun
- Rue du Président Carnot



Nettoyons la nature

Nos dernières matinées de « Nettoyons la nature » avaient réuni 90 personnes et avaient permis de récolter 3 tonnes 720.

afin que tous les Castrais puissent déambuler dans nos bois sans risque, une nouvelle matinée va être organisée.

Nous vous invitons à nous rejoindre le 28 septembre 2024 pour donner un « coup de

balai » dans notre commune.





Le moustique tigre



La Pharmacie

Depuis le 1er mars la pharmacie a changé de propriétaires. Il s'agit de Florent et Erata CAZIN tous les deux diplômés de l'université de Bordeaux. Ces trentenaires ont exercés dès 2019 dans des officines du Médoc, de Bordeaux de Mérignac,... avant de se lancer à leur compte à Castres-Gironde.

C'est un choix raisonné que cette installation dans une commue moins urbaine avec la volonté de créer une relation forte et personnalisée avec la clientèle. La proximité des cabinets médicaux était aussi un attrait pour eux.

Le service est toujours assuré par 3 pharmaciens et 3 préparateurs.

Leur adhésion au GIPHAR, coopérative de distribution, permet un approvisionnement plus complet et plus rapide possible, en s'appuyant sur le réseau dont font partie les pharmacies de La Brède, Cadaujac entre autres.

Depuis la période Covid, le travail de gestion des pénuries ou ruptures des médicaments est important au quotidien. Et près de 50% du temps est consacré aux conseils à la clientèle.



Il faut noter le développement d'autres services comme :

- la cabine de vaccination (vaccins classiques),
- les tests faits sur place pour le Covid, la grippe, la bronchiolite et l'angine,
- l'obtention des kits de détection du cancer colorectal.

Parmi les plus de 10 000 références sont gérés les produits pour la phytothérapie, l'homéopathie, la parapharmacie (dont les huiles essentielles), l'orthopédie, le sevrage tabagique, la beauté et la cosmétique ainsi que les produits vétérinaires.

Dès que la loi sera mise en place (juin 2024 !) les prescriptions des vaccins, de certains antibiotiques seront établies et délivrées.

Suite au SEGUR de la santé les équipements (lecteurs et logiciels) pour traiter la dématérialisation des ordonnances seront bientôt mis en place. Le dossier médical via Doctolib (et autres services) permettra aux médecins d'enregistrer les prescriptions et aux pharmaciens de les traiter sans ordonnance papier, avec l'autorisation préalable du patient.

Infos pratiques

Un « coin accueil enfants » a été créé. Heures d'ouverture :

Lundi au vendredi 9h - 12h30 14h - 20h

Samedi 9h - 12h30 14h -18h

Tel: 05 56 67 01 32







Anciens combattants

Les associations d'anciens combattants, Camarades de Combat et CATM ont tenu leur assemblée générale le 5 mars en présence de M. Miguel Dupuy, Adjoint représentant Madame le Maire.

Les bureaux ont été reconduits. Il est prévu de participer comme chaque année aux manifestations patriotiques du 8 Mai, 18 Juin 11 Novembre devant le monument aux Morts et le 5 décembre devant la plaque des Morts pour la France de la commune. Les deux associations seront également représentées à la Ferme de Richemont à Saucats le 14 Juillet. La population et les enfants sont instamment invités à participer à ces cérémonies du Souvenir. Les OPEX sont ou anciens combattants arrivant à Castres-Gironde seront les bienvenus dans nos associations.

Scrabble Loisirs Castres

L'association Scrabble Loisirs Castres a organisé, le lundi 11 mars, son tournoi interclubs.

47 adhérents des clubs de Podensac, Barsac, Preignac, Toulenne, Coimères, Pujols s/ Ciron et bien évidemment Castres-Gironde ont participé à cet événement. Après 3 parties disputées avec ferveur, un lot a été offert aux 4 personnes ayant obtenu les meilleurs scores et un lot d'encouragement a été remis à la personne dont le score a été le plus faible.

Cette manifestation s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale et

s'est terminée par le verre de l'amitié.

Nous remercions chaleureusement la Municipalité d'avoir mis gracieusement la « Halle aux Petits Pois » à notre disposition pour ce tournoi.



Club « la Détente »

Depuis notre reprise du 7 septembre 2023, un petit aperçu de nos activités :

- passage obligé par le Forum des Associations
- 5 octobre : sortie en Périgord pour une journée découverte, entre l'acidité du vinaigre et ses dérivés au Moulin des Cépages dégustation de vins rosé, rouge et blanc appellation Bergerac, un excellent déjeuner servi au restaurant «le Batelier» à Prigonrieux et la visite de « la Chanteracoise », une des dernières biscotteries artisanales de France
- 30/10 au 3/11 : voyage en Espagne « sur la route des orangers » jusqu'à Valence
- 23/11 : sortie au cabaret le Mirage (revue Extravagance) à Mézos dans les Landes
- 14/12 : sortie shopping à Dancharia
- 18/12 : goûter de Noël offert à tous nos adhérents
- février 2024 : voyage sur la côte méditerranéenne : Vintimille (Italie) carnaval de Nice et fête du citron à Menton

De grands projets sont à l'étude!

Tous les jeudis après-midi nous nous retrouvons salle Maurice Pothet de 14h30 à 17h30 pour un moment de détente et d'amitié (loto, jeux, goûter).
Vous y êtes conviés et serez les les bienvenus.



Le Castres Cyclo Club compte dans ses rangs 45 licenciés dont 3 féminines : 7 cyclosportifs, 17 cyclotouristes et 21 vététistes.

La « randonnée VTT des Marcassins » qui a eu lieu le dimanche 3 mars a accueilli 190 participants. Coup de chance : il a fait beau toute la matinée! Et les singles tracés dans les bois de nos communes, bien que boueux, ont ravi les participants. Nos prochains rendez-vous :

La course cycliste du « Grand Prix de la Municipalité », lors des festivités de Pentecôte, samedi 18 mai.

« La Rando des Mille » s'adressant aux cyclotouristes qui aiment les bosses de l'Entre Deux Mers, samedi 1er juin.

Nous serons enfin présents pour la journée du Forum des Associations organisée par la Municipalité au début du mois de septembre avec une activité VTT à destination des jeunes et des familles sur des circuits adaptés.

Durant toute la saison, nos cyclosportifs viseront la victoire dans les courses UFOLEP, nos cyclotouristes auront pour objectif la participation à « l'Ardéchoise » en juin et nos vététistes s'aligneront sur de nombreuses épreuves dans toute la région en attendant « l'Ariégeoise » au mois de juin et « le Roc d'Azur » à l'automne. Ambitieux et alléchant







Planning des prochains évènements :

Avril/Mai/Juin : Championnats Régionaux de Tennis (9 équipes engagées Hommes et Dames)

Mai: Tournois Jeunes

Du 22 Mai au 08 Juin : Tournoi Open Adultes du TCCSS

(Organisation d'un tournoi homologué FFT avec 170 joueurs classés jusqu'à 1/6)

Dimanche 08 Juin : Finales du tournoi et remise des prix

Mercredi 12, Vendredi 14 et Samedi 15 Juin : Fête de l'école de tennis, animations et goûters

enfants

Vous souhaitez jouer au tennis ? Contactez-nous :



Tennis Club Castres Saint Selve

Tél : 06 81 08 82 48 Mail : 59330450@fft.fr

Site Web: www.tennis-castres-saintselve.com





L'association Palutopie continue ses activités :

- le potager en permaculture au Jardin Partagé (chemin des Palus de Garonne).
- des petits événements locaux organisés tout au long de l'année : en octobre, la fabrication d'épouvantables épouvantails pour décorer le jardin, et le partage d'un soupe à la citrouille, le 7 avril : nettoyons la Nature avec la Fondation Surf Rider.

A venir le 8 juin de 10h30 à 18h30 au Prieuré à Castres Gironde : journée écocitoyenne Palutopie avec ferme pédagogique, marché artisanal, spectacle, food truck, animations et jeux, buvette... N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez rejoindre l'association, que ce soit pour profiter du jardin partagé ou pour la partie événement : palutopie@gmail.com Adhésion sur Helloasso Palutopie

Merci beaucoup!

L'équipe de Palutopie



Groupe scolaire Les Lions de Guyenne

Cette année les Lions de Guyenne vibrent au rythme des Jeux olympiques. Après le traditionnel cross ELA, avec toujours une forte mobilisation des Castrais pour les dons, les enfants ont rencontré Étienne Daguinos, jeune coureur qui tente de se qualifier. Pour les fêtes de fin d'année, les lutins du père Noël ont fait la traditionnelle distribution de livres et un spectacle a été proposé à tous les élèves.

Au programme dans les prochains mois, piscine pour les CP et CM2, un séjour voile pour les CM2, des sorties culturelles pour tous. Nous reconduisons également le cycle "savoir rouler" pour le cycle 2. Lily et Charly porteront haut les couleurs de l'école aux championnats de lecture à voix haute et 28 volontaires concourent à la danse des JO. Des expositions seront également proposées avec le partenariat de la bibliothèque municipale.

Les CM1 et CM2 participent à Chant'école et préparent un spectacle musical qui sera présenté le 6 juin à la salle du Galet de Pessac.

Comme vous pouvez le lire, Les Lions sont en forme!

Les Croix de Guerre

Le samedi 16 mars, notre commune a accueilli le congrès annuel de la section des Graves de l'association nationale des Croix de guerre et de la valeur militaire.

Cette association rassemble des militaires ou anciens militaires ayant participé à tous les conflits et opérations extérieures où sont engagées les armées françaises titulaires d'une ou plusieurs citations. Ces citations constituent la marque du courage.

Lors de cette réunion, nous eûmes l'immense plaisir et honneur de rencontrer Mme Mauricette Thibouville, résistante de la Seconde Guerre mondiale.





Création d'un parking de 20 places et d'un plateau surélevé







Travaux rue des Jacquets et rue de Renonville



Création d'un pumptrack et d'aménagements sportifs

ÉLECTIONS

EUROPÉENNES



Horaires des bureaux de vote

8h - 18h

Adresse des bureaux de vote

Place Lamarque

Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Tous les 5 ans, les citoyens des pays de l'Union européenne élisent leurs représentants qui siègent au Parlement européen à Strasbourg.

Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct. On compte aujourd'hui 705 représentants européens, parfois appelés « eurodéputés ». Ils seront 720 lors du prochain mandat 2024-2029. Les représentants au Parlement européen ne se réunissent pas par pays mais par groupes politiques transnationaux, aujourd'hui au nombre de sept, répartis suivant différentes tendances politiques.

Le rôle des représentants au Parlement européen est de formuler, discuter et voter les textes législatifs au niveau européen.

Tout citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin peut voter aux élections européennes. Il faut également être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et être inscrit sur les listes électorales de cette commune.



Les ressortissants communautaires (c'est-à-dire possédant la nationalité d'un des 27 pays membres) qui ont le droit de voter dans leur pays d'origine peuvent aussi voter aux élections européennes. Ils doivent résider dans la commune où ils souhaitent voter et être inscrits sur les listes électorales complémentaires européennes de cette commune.

Si vous savez que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance. Il est possible de faire la demande en ligne sur Maprocuration.

